



# Procès verbal conseil d'école de Mardi 5 novembre 2013

## Membres invités :

Monsieur Cartry, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Chamarandes-Choignes  
Monsieur Gauthier, Maire de la commune de Verbiesles.

Mesdames, Petit Sonrier, Perret, et Messieurs Grandjonc, Martin et Berhaut, représentants des parents d'élèves ;

Mmes Corneux, Defever, Dugrillon, Mahias, Mota, les enseignantes.

Mme Coustillet, ATSEM.

Mme Bruneaux, employé communale intervenant dans la classe des MS-GS

Membres excusés : Monsieur Cunier, Maire de la commune de Chamarandes Choignes

Mr Caunois, Inspecteur de l'Education Nationale.

Mmes Lebreton, Bousabata, Raillard

La séance débute à 18h.

Mme Mahias désigne Martine DEFEVER comme secrétaire de séance.

## → Résultats des élections des représentants au conseil d'école

La participation a été suivie à **111 électeurs sur 147 inscrits**.

Le scrutin a eu lieu à l'école le vendredi 11 octobre 2013 de 8h00 à 12h 00.

Les enseignantes et les parents élus remercient tous les parents ayant exprimé leur vote.

**Résultats du scrutin :**

INSCRITS	147
VOTANTS	111
SUFFRAGES EXPRIMES	98
SUFFRAGES ANNULES	13

Sont donc élus :

BERHAUT	Frédéric	<b>Chamarandes-Choignes</b>
RAILLARD	Aurélia	Chaumont
LEBRETON	Isabelle	<b>Chamarandes-Choignes</b>
MARTIN	Mickaël	Chaumont
GRANDJONC	Rodolphe	Verbiesles
PERRET	Virginie	Verbiesles
BOUSABATA	Loubna	<b>Chamarandes-Choignes</b>
PETIT SONRIER	Nathalie	<b>Chamarandes-Choignes</b>

Madame Mahias remercie Mesdames Petit Sonrier et Perret pour leur présence lors du dépouillement.

## → Vote du règlement intérieur.

Madame Mahias demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler sur le règlement d'école. Mr Cartry veut apporter plusieurs modifications. La première au niveau de l'article 4 sur la formulation de la phrase qu'il trouve incorrecte et une autre pour l'article 13, par rapport au mot apparence, il faudrait mettre appartenance.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

## → Organisation de l'école à la rentrée 2013.

Cette année, l'école compte 5 classes.

Madame Mahias précise que le découpage de certains niveaux a été fait par la date de naissance. La classe des CM1-CM2 d'Agnès Dugrillon avec 26 élèves : 13 CM1 - 13 CM2 Un élève est parti en cours d'année pour l'école Sainte Marie.

La classe des CE1-CE2 de Floriane Corneux avec 23 élèves : 9 CE1 - 14 CE2

La classe des CE1-CP de Karine Mahias avec 16 élèves : 16 CP. Elodie Prin dans la classe les jeudis.

La classe des MS-GS de Guida Mota avec 23 élèves : 17 GS - 6 MS

La classe des TPS-PS-MS de Martine DEFEVER avec 22 élèves. 3 TPS - 11 PS - 8 MS  
2 rentrées en 1 TPS et 1 PS attendues à la rentrée de janvier.

**Total : 112 élèves.**

## → AEP et Bilans des manifestations.

L'association de l'école a pour but :

- d'améliorer les conditions matérielles concernant la vie des élèves.
  - de favoriser l'organisation de sorties scolaires.
  - d'organiser les fêtes, les spectacles en partenariat avec les parents d'élèves.
- Bilan de la coopérative : Le bilan est équilibré au 31 Août 2013.

Madame Mahias fait le bilan de la Fête de fin d'année Olympiades et du repas :

Dépenses : Lots, Repas Paëlla, Boissons, courses goûter et repas su soir, carte cadeau pour remerciements : 1378,47 €

Recettes : Buvettes et repas : 1627,8 + 280 € de dons entreprises total : 1907,80 €

Bénéfice : 529,33 €

Solde au 31 octobre : 3398,02 € sur le compte courant.

Madame Mahias informe le conseil d'école concernant l'achat de 2 vidéos projecteurs pour les classes élémentaires effectué fin septembre pour un total de 949 €.

Reste des factures à régler :

- Fichiers chez Apostrophe, abonnements divers : Ecole des Loisirs, Mon quotidien.
- Adhésion au Prix des incorruptibles.

Des prévisions d'achat :

- Matériel en EPS : un module plan incliné pour la gymnastique, des ballons...

### • Manifestations à préparer :

- Tombola des dindes : transmission des grilles vers le 15 novembre. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 13 décembre dans la salle de motricité. Distribution des dindes aux gagnants, le jeudi 19 décembre.
- Pour Noël : père Noël pour les maternelles et les CP  
Goûter de Noël le matin pour les maternelles et les CP  
Recherche d'un spectacle.

## → Projets de l'école :

Le projet d'école 2010-2014 est dans sa dernière année.

Madame Mahias présente les 3 axes prioritaires :

**1) Un axe pédagogique :** Améliorer la maîtrise de la langue. Ecrire, rédiger. S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié. Echanger, débattre.

**2) L'aide personnalisée pour les enfants en difficulté, mise en place depuis la rentrée 2008 est transformée en Activités Pédagogiques Complémentaires - APC.**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire.

Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité – (Circulaire 2013-17 du 6 février 2013).

Les activités pédagogiques complémentaires sont **proposées en réponse à des besoins:**

→ **Une aide aux élèves de l'école élémentaire visant à prévenir ou traiter des difficultés d'apprentissage. Un accompagnement complémentaire des enfants de l'école maternelle en réponse à leurs besoins.**

→ **Une aide au travail personnel :** apprendre à mémoriser, à rechercher, apprendre à gérer ses outils, à s'organiser, ...

→ **Une activité prévue par le projet d'école.**

Ce temps supplémentaire permet de contribuer aux apprentissages dans divers domaines : des activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives.

**Celles-ci ne sont pas obligatoires mais nécessitent une présence assidue lorsque l'inscription est autorisée par la famille.**

Elles ont débuté le mardi 18 septembre. Elles ont lieu de 16h20 à 17h20. Les parents, dont les enfants sont concernés, sont destinataires d'une demande d'autorisation.

A partir du 19 novembre, seront mis en place cinq ateliers animés par les enseignantes : Théâtre, Musique, Jeux de société, Danse folk, Lecture. L'autorisation et l'inscription aux ateliers seront demandées aux parents en fin de semaine.

## **3) Action Educative et Culturelle.**

Faire profiter les enfants des environnements naturels et culturels proches. Eveiller les enfants pour les manifestations culturelles. Sortie au théâtre si possible en rapport avec le projet d'école.

## → Activités et sorties :

Activités ayant déjà eues lieu :

- *La semaine de la science CM1-CM2 au collège La Rochotte.*

Prévues :

- Salon du livre de Chaumont : venue de l'illustratrice Aurélia Grandin jeudi 7 novembre pour toutes les classes élémentaires.
- Prix des incorruptibles : Les enfants de la maternelle au CE2 y participent. Les enfants votent pour le livre qu'ils ont préféré d'une sélection de 5 livres. Le vote a lieu courant mai.
- Classe à PAG Théâtre. Nous sommes inscrits dans un Projet Artistique sur l'année avec deux autres classes de Chaumont, la classe de Cycle 3 de l'école Jules Ferry et la classe de CM2 de l'école Jean Macé de Chaumont. Le projet s'intitule : Ecrire le Théâtre. La comédienne Delphine Lacouque viendra dans les classes du CP au CM2. Il est prévu 4 rencontres de 3h par classe afin de faire écrire un texte de théâtre aux élèves. Le thème choisi

est la forêt. Nous rencontrons la comédienne jeudi 7 novembre à 18h afin de planifier les rencontres.

- Piscine du vendredi 13 décembre au 21 mars pour tous les élèves de CE1 au CM2.
- Cross à Chaumont au mois d'avril pour tous les enfants de la GS-CP.
- Prévention routière dans la cour avec la gendarmerie.
- Exercice d'évacuation du car pour tous les enfants de l'école, demandé mais pas de nouvelles pour l'instant.

### Activité déjà mise en place pour les enfants de CP sur l'année :

**Lire et faire lire :** Tous les mardis soirs de 16h20 à 17h05, par groupe de 4, les enfants profiteront de séances de lecture d'albums, animées par deux personnes retraitées Héliane Bastian et Manoëlle Milovanovitch. Les séances ont débuté depuis le 1<sup>er</sup> octobre. 12 enfants sur les 16 CP se sont inscrits.

### Réforme des Rythmes scolaires.

Madame Mahias informe le conseil qu'elle a reçu un peu avant les vacances de la Toussaint, un document, le même que la Mairie. Il était à renseigner et à renvoyer pour le 24 octobre à l'agglomération de Chaumont. Ce qui a été fait. Madame Mahias informe aussi le conseil d'école qu'elle a fait parvenir à la mairie le compte-rendu du conseil des maîtres du 7 octobre avec des propositions concernant les nouveaux rythmes scolaires.

Mr Cartry informe le conseil d'école qu'il a assisté à une réunion à Foulain le jeudi 17 octobre. Il liste les grandes lignes.

- La communauté de communes prend en charge à partir de 1<sup>er</sup> janvier la compétence scolaire.
- Chaque commune reste compétente en ce qui concerne
- Le recrutement du personnel est maintenu par les communes.
- Le choix du mercredi matin sera probablement retenu.
- Le rythme retenu serait de deux fois 1h30 d'activités périscolaires sur la semaine.

En ce qui concerne les activités retenues Mr Cartry dit que ça bloque. Il y a des problèmes au niveau des encadrements, au niveau des moyens financiers. La mairie a fait un calcul, il faudrait en moyenne sur l'école, sept personnes si les activités étaient mises en place en fin de journée.

Mr Cartry cite l'exemple de Saint Blin et fait la lecture de leur projet.

Mr Cartry ajoute que la réforme est difficile à mettre en place. Il ajoute qu'il y a encore beaucoup trop de questions sans réponses. Et il ajoute qu'il y a des mouvements de grèves un peu partout et que certaines communes font marche arrière. Il ne faut donc pas aller trop vite. La mairie attend donc de voir comment cela va se passer avant de se lancer dans le projet.

Mme Mahias informe le conseil d'école que le projet PEDT est à rendre à une date précise, le 15 novembre. Monsieur Cartry dit que ce n'est plus une date butoir. Il ajoute que ce sera extrêmement onéreux pour les communes en personnel et en coût.

Les enseignantes posent aussi le problème de l'utilisation des locaux et de l'utilisation du matériel présent dans les classes et dans l'école : matériel de l'école acheté avec la coopérative scolaire ou bien matériel personnel amené par les enseignantes et élèves : exemple lecteur CD, livres divers, trousse ou autres fournitures des élèves dans les cases... Qui sera responsable en cas de vols et de dégradations ?

Monsieur Cartry dit qu'une nouvelle réunion avec l'Agglomération de Chaumont aura lieu le 13 novembre à Riaucourt à 18h30.

A suivre.

## Questions diverses :

- Les enseignantes demandent à ce que le panneau de basket soit déplacé dans la cour maternelle car il est inutilisable à sa place actuelle.
- En ce qui concerne le carré végétal qui est dans la cour des grands, c'est toujours le même souci par rapport à la pratique de l'EPS. Mr Cartry maintient qu'il y a un stade à proximité.
- Madame Mahias signale que des tables et des chaises gênent les activités dans la salle de motricité.
- Le personnel de la mairie (garderie et cantine) réclame un registre pour la garderie avec les numéros de téléphones des parents. Mr Cartry propose que son personnel appelle la mairie si un enfant se blesse pour demander le numéro de téléphone des parents. Madame Mahias répond que les deux personnes sont seules chacune dans leur cour avec 20 à 25 enfants et qu'il ne serait pas prudent de laisser les enfants sans surveillance afin d'appeler la mairie. Mme Mahias ajoute enfin que les dames n'ont pas la même autorité que les enseignantes et que ce n'est pas toujours facile.
- Les enseignantes réclament une nouvelle fois des poubelles dans les deux cours de récréation et dans les toilettes. Mr Cartry répond que c'est un gros budget.
- Mme Mahias signale enfin le problème de chauffage et d'eau chaude. Il faisait seulement 15° le lundi matin dans les classes et que la température n'a pas dépassé les 19 degrés. De plus l'eau qui coule est froide pour laver les verres et le matériel de peinture ce n'est pas simple. De plus, elle ajoute qu'il faut laisser couler des litres et des litres d'eau afin d'avoir de l'eau tiède. Mr Cartry dit qu'il va revoir cela avec l'architecte.

Fin de la séance à 19h35.

Karine Mahias et Martine Defever.

